



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Protection de la population

Collaboration renforcée entre Canton et communes face à des risques climatiques en nette augmentation

Le Conseil d'Etat et les communes s'engagent pour renforcer la résilience face aux risques, en particulier climatiques, dont la fréquence et l'intensité des impacts augmentent significativement chaque année. Afin d'assurer la sécurité de la population en cas d'événement sortant de l'ordinaire, une collaboration étroite et coordonnée s'avère déterminante. Après une phase pilote réussie auprès d'un panel varié de 17 communes, le premier volet du Programme climat du Service de la sécurité civile et militaire est prêt à être déployé à l'ensemble des communes vaudoises.

Document-cadre de la politique climatique du Conseil d'Etat, le Plan climat fixe les priorités d'action en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'adaptation aux changements climatiques. Une gestion intégrée des risques est primordiale face aux nouvelles réalités climatiques. Le volet adaptation du Plan climat vaudois 2020 contient dès lors le Programme climat du Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) structuré autour de trois priorités : l'accompagnement des communes dans une gestion de crise coordonnée et adaptée à leurs besoins, le renforcement des systèmes d'alerte et d'alarme et la prévention et l'information à la population. Après une phase pilote menée avec succès auprès de 17 communes représentatives de la diversité cantonale, le premier volet de ce programme, soutenu par les deux faîtières des communes, est prêt à être déployé dans l'ensemble du canton.

Des solutions concrètes pour anticiper les crises

Plusieurs mesures clés en termes de gestion de crise coordonnée ont été développées. Dans une première phase, un dossier communal de sauvegarde contenant les documents nécessaires en cas de survenance d'une situation sortant de l'ordinaire a été élaboré. Ce dossier s'appuie, pour les risques naturels, sur les analyses de risques communales élaborées par la Direction générale de l'environnement (DGE) dans le cadre d'une mesure d'impulsion du Plan climat vaudois 2020. Ces dernières mettent

en avant les portions du territoire communal soumises à des risques hydrologiques, nivologiques et géologiques importants et chiffrant leur coût. Réalisées à ce jour avec succès pour 23 communes considérées comme prioritaires, elles seront établies pour les autres communes vaudoises d'ici fin 2026.

Conjointement au dossier communal de sauvegarde, un concept de formation en gestion de crise a aussi été développé par le SSCM et mis en place pour les communes dans le but d'assister au mieux la population lors d'une situation d'urgence.

Initié il y a deux ans, le concept des points de rencontre d'urgence (PRU) est désormais opérationnel. Les communes vaudoises ont identifié et désigné 302 lieux, prêts pour accueillir la population en cas d'événement. Chaque PRU est équipé d'une radio POLYCOM pour joindre les centrales d'urgence et du matériel de signalétique nécessaire pour indiquer son emplacement et son activation. Un tout-ménage sera envoyé dans les prochaines semaines à toute la population vaudoise pour informer sur la raison d'être des PRU et, plus largement, pour rappeler les consignes.

Un deuxième volet du Programme climat du SSCM visera à renforcer le dispositif d'alerte à la population via une solution d'alarme par téléphone portable (cell broadcast) – en réflexion auprès de l'Office fédéral de la protection de la population (OFPP). Ce système permettra d'envoyer immédiatement un message court sur tous les téléphones mobiles localisés dans une zone affectée.

Enfin, une campagne d'information contribuera à sensibiliser la population aux risques, climatiques en particulier. Elle communiquera les bons comportements à adopter en cas de danger et comment se préparer, afin d'augmenter la résilience et la capacité à faire face des citoyennes et citoyens vaudois.

Agir ensemble pour faire face

La phase pilote a démontré la pertinence de ce programme. Les communes participantes ont salué le soutien du Canton et souligné l'importance pour les autorités, de se préparer face aux risques, tant d'origine naturelle que technique et sociétale, pouvant les impacter. Grâce à ce partenariat, elles disposent d'outils solides et d'une formation adaptée pour protéger leurs habitants.

Les changements climatiques touchent chaque commune, quelle que soit sa taille. Il est essentiel que les autorités cantonales et communales unissent leurs efforts pour garantir la sécurité de la population. Avec ce programme, le Canton pose les bases d'une réponse robuste et coordonnée face aux risques induits par les effets du changement climatique, tout en sensibilisant chaque habitant à son rôle dans cette démarche collective.

Liens utiles :

[vd.ch/protection-population](https://www.vd.ch/protection-population)

[vd.ch/pru](https://www.vd.ch/pru)

pointrencontreurgence.ch

Lausanne, le 06 février 2025

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DJES, Vassilis Venizelos, conseiller d'Etat, [021 316 40 27](tel:0213164027)

DJES, Denis Froidevaux, chef de l'Etat-major cantonal de conduite, [079 214 14 22](tel:0792141422)

DJES, Yvan Rytz, Directeur général de l'environnement, [076 616 96 97](tel:0766169697)

Chantal Weidmann Yenny, présidente, Union des communes vaudoises, [021 557 81 32](tel:0215578132)

TÉLÉCHARGEMENT(S)